

Ottawa, le 1er septembre 2023

OBJET: Fin de la distribution de plastique à usage unique

COMMUNICATION OFFICIELLE

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Le développement durable est au cœur des priorités du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO).

C'est dans cette optique que nous avons annoncé l'an dernier notre intention d'interdire l'achat, la vente et la distribution de plastique à usage unique dans nos écoles et installations et ce, dès la rentrée 2023-2024.

Portée de l'interdiction

Il est maintenant interdit à toutes les écoles du CEPEO ainsi qu'aux bureaux administratifs du siège social d'acheter, de vendre et de distribuer les plastiques à usage unique suivants :

- Sacs de transport en plastique
- Pailles en plastique
- Couverts en plastique (fourchettes, couteaux, cuillères)
- Assiettes en plastique
- Gobelets en plastique
- Contenants alimentaires en polystyrène expansé (styromousse)
- Tiges mélangeuses en plastique pour boissons
- Bâtonnets en plastique
- Pochettes de boisson en plastique avec paille intégrée
- Gobelets à café en plastique
- Bouteilles d'eau en plastique à usage unique (les bouteilles d'eau réutilisables en plastiques sont acceptées)

Impact sur les parents et les élèves

Cette directive ne s'applique qu'aux employés, aux services alimentaires, aux fournisseurs de dîners et aux conseils d'écoles. Elle ne touche pas les élèves, les

parents et tuteurs, les garderies et les services parascolaires. Toutefois, nous vous encourageons fortement à suivre ces consignes.

Nous vous invitons à consulter ce document de [Questions-Réponses](#) afin d'en savoir plus sur cette initiative.

Ensemble, réduisons notre empreinte écologique et contribuons à faire du CEPEO un chef de fil en matière de développement durable!

Je vous remercie et vous souhaite une belle longue fin de semaine.

Stéphane Vachon
Directeur de l'éducation par intérim